

ORGANISATION PEDAGOGIQUE : ATELIER PREPA-CODE

L'atelier Prépa-Code de l'AFAPCA a pour objectif :

- D'adapter au plus près des besoins l'apprentissage du code à chaque bénéficiaire.
- De se rendre au plus près des bénéficiaires ayant des difficultés en mobilité.
- De permettre à chaque bénéficiaire de prendre le temps nécessaire afin de bien comprendre les questions posées au code.
- D'avoir un espace suffisamment rassurant pour que chaque bénéficiaire soit en confiance pour évoquer leurs difficultés d'apprentissage/d'incompréhension.

L'atelier Prépa-Code de l'AFAPCA a pour but pour les bénéficiaires, du moment qu'ils se sentent suffisamment apte psychologiquement, de présenter le code en auto-école classique ou de s'y inscrire pour un stage intensif avant de le présenter.

ETAPES Objectifs	CONTENU Objectifs opérationnels – Contenu - Méthodes et outils	Durée	Calendrier
<p><u>1-COURS COLLECTIFS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur les trois arrondissements du Cantal 	<ul style="list-style-type: none"> › Brève présentation de l'atelier lors de la première demi-journée › Session de codes, mise en pratique › Reprendre une à une les questions, prendre le temps afin de comprendre les enjeux › Créer un climat de confiance pour que les bénéficiaires se sente à l'aise afin d'évoquer leurs difficultés <p style="margin-left: 40px;">L'animatrice de l'atelier a constitué les groupes en fonctions des fiches de prescription reçues à l'AFAPCA et des diagnostics effectués par la suite. L'animatrice de l'atelier proposera à chacun le matériel nécessaire (livre code Rousseau, dvd homologués, boitiers réponses « digi-quizz ») afin que les bénéficiaires se retrouvent en situation concrète. Elle sera présente durant tout l'atelier afin de répondre aux diverses questions des bénéficiaires.</p>	<p>2h30/jour 2 fois/semaine sur 30 semaines</p> <p>Soit session de 150h00</p>	<p>A définir</p>

2 - RDV INDIVIDUELS

- Faire des points réguliers en cours d'atelier
- Susciter l'adhésion du bénéficiaire pour progresser

- › Mobiliser ou remobiliser le bénéficiaire
- › L'inclure dans l'évaluation de sa progression ou non et en comprendre les raisons
- › Recueillir ses ressentis

Entretiens de
15 min,
Soit 1H00

Durant l'atelier

3 - ANALYSE ET RESTITUTION

- Synthétiser les atouts et les freins du bénéficiaire
- Porter les conclusions à la connaissance de la personne prescriptrice en présence du bénéficiaire

- › Compte rendu écrit des capacités du bénéficiaire et de sa progression
- › Repérage des points forts et des points faibles pour estimer la capacité ou non d'inscrire le bénéficiaire au code
- › Echanges sur le déroulement de l'atelier

1h00

En fin d'atelier



Pré requis :

Sur préconisation post Bilan Mobilité

Outils pédagogiques :

- Entretien individuel
- Application WEB + livre code Rousseau
- Matériel et Pédagogie adaptée

Conditions techniques :

Groupe – 6 personnes minimum
Groupe – 10 personnes maximum

Nombre d'heures :

152h00

Justificatifs :

- Feuille d'émargement
- Bilan individualisé

Lieux de réalisation :

Sur RDV au plus près



04 71 43 07 20
contact@cantalmouv.fr



SIRET : 397 733 015 000 85
N° Agrément : 83150296115



« Le parcours mobilité » est financé par le Département du Cantal et le Fonds Social Européen